Marboué

le plaisir d'y vivre

Bulletin Municipal - 2019 - n°36

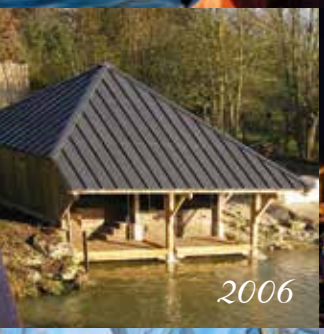

Balade à pied

touristique, historique et culturelle dans le bourg de Marboué

Au départ de l'Espace Loisirs des Fontaines

■ **Site verdoyant** situé rue du Croc Marbot, au bord du Loir, aménagé depuis une vingtaine d'années. Vous y trouverez :

> Aire de pique nique,
> Jeux pour enfants, terrains de pétanque, foot et bi-cross,
> Pêche,
> Sanitaires,
> Aire de camping car,
> Les trois piliers « la Porte Empreintes » symbole de notre passage à l'an 2000. Ils marquent l'entrée dans le troisième millénaire. Elle a été créée grâce à la participation de la population, des écoles et des associations locales. Tous ont symbolisé leur vision du passé, présent et futur.
> Sur ce site, jaillissent trois sources aux eaux limpides et fraîches. Elles proviennent de la nappe d'eau située à quelques mètres de profondeur.

■ **Dirigez vous vers le centre bourg en revenant sur vos pas :**

Traversez prudemment l'avenue du 15 août (N°10, ancienne voie Royale Paris Bayonne) sans avoir manqué de prendre une réconfortante pâtisserie chez le Boulanger Pâtissier. Prendre en face la rue du Docteur Péan :

> Jules-Emile Péan (1830 - 1898), est né à Marboué d'une famille de meunier, il fut Chirurgien des hôpitaux de Paris et l'un des fondateurs de la chirurgie gynécologique moderne. Il inventa notamment la pince à forcipressure pour le pincement des vaisseaux.

Prendre à droite l'avenue Aristide Briand (ancienne route Paris Bayonne avant la construction du pont).

■ **Au bout de cette avenue** :

> **L'ancienne Forge** du temps des diligences, dernière maison à droite,
> **La Piscine** : Créée et ouverte le 5 juin 1938 à l'initiative de la SAM (Société Amicale de Marboué) dans le pré de la Forge, la plage-piscine fut l'une des toutes premières d'Eure et Loir. Constamment rénovée, tout en conservant son caractère de l'époque, elle est ouverte tous les week-ends de juin et tous les jours en juillet et août.
> **Le lavoir** : l'un des derniers lavoirs encore visible de Marboué, qui abritaient d'antan les lavandières de la commune, a été restauré en 2006 et a retrouvé son état d'origine. Vous pouvez admirer son plancher mobile qui permettait ainsi d'être toujours au bon niveau du Loir. L'échelle des crues, à l'extérieur à droite de la porte d'entrée, vous permet d'imaginer l'importance des inondations auxquelles sont confrontés les habitants.

> **Le site de la passerelle** : avant la construction du pont en 1834 et 1835, la vieille route franchissait le Loir sur un pont de bois à l'emplacement de la nouvelle passerelle. Le pont de bois d'alors avait été élargi par des madriers posés en travers avec des gardes fous, pour les besoins d'une circulation de plus en plus grande. Son peu de solidité en amena à sa destruction. Cependant, et bien avant la passerelle, le gué à cet endroit servit de passage entre Châteaudun et Bonneval. Il est admis que ce gué fut situé sur une voie publique de la Gaule romaine reliant Chartres à Blois (chemin de César) et qu'il n'est pas impossible que la voie romaine ait suivi la trace de l'ancien chemin de la cité des Carnutes.
> **La nouvelle Passerelle** : lors des importants travaux de rénovation du pont en 1997 et 1998, qui nécessitaient sa fermeture, et afin de permettre aux habitants de rejoindre à pied les deux rives du loir, une passerelle provisoire avait été envisagée. Les élus ont souhaité qu'elle soit définitive, accessible par tous (piétons et handicapés) et à l'abri des inondations. Elle est devenue un sympathique lieu de promenade et offre une belle vue sur le pont, la piscine et le moulin du Pont.
> **Le moulin du pont** : L'un des six qui existaient encore au début du vingtième siècle, le moulin du pont a vraisemblablement été, de tous les temps, le plus important de la commune. Après un incendie, il a été reconstruit entre 1861 et 1864 et agrandi en 1878. Il avait une capacité d'écrasement de 150 quintaux de blé par 24 heures. Le moulin à blé a fait place à une maïserie en 1970. Il a cessé toute activité à la fin des années 1990.
> **L'auberge des rouliers** : située rue du moulin, à droite de la sortie de la passerelle, cette auberge, aujourd'hui résidence particulière, accueillait autrefois les voituriers qui assuraient le transport public de marchandises.

En traversant la passerelle,

si vous avez une bonne demi-heure devant vous... :

■ **Le Moulin d'Ecoublanc :**

Moulin déjà mentionné en 1271, il est situé à la jonction du Loir et de la Conie au bas du coteau qui tombe presque à pic. Des grottes creusées dans la craie-tuffeau, d'origine lointaine et indéterminée, servaient de dépendances au moulin. Deux grandes familles de meuniers y ont travaillé au cours des siècles, les familles Péan et Nivet. Ce moulin a connu pendant de longues années une certaine importance. Si dans les années 1970 il servait encore à faire des pâtées destinées à la nourriture du bétail, aujourd'hui, il a été transformé en résidence.

■ **Revenir sur vos pas :**

En revenant sur vos pas et en sortant du parking de la piscine, empruntez la rue Léon Provendier jusqu'à la place de l'écu (récemment aménagée) N°26 sur le mur droit de cette maison : arcatures du Moyen-Age, reste des religieux de Marmoutier.

(suite page 24)

Edito

Sommaire

- **Page 2** : Balade à pied
- **Page 3** : Edito
- **Page 4-9** : Vie communale
- **Page 10-11** : Enfance et jeunesse
- **Page 12-13** : 25 ans Modernisation
- **Page 14-15** : Travaux
- **Page 16** : Vie économique
- **Page 17** : Environnement
- **Page 18-22** : Associations
- **Page 22** : Vie pratique
- **Page 23** : (suite) Balade à pied

Ouverture de la mairie au public

- Lundi, mardi et jeudi : de 13H30 à 17H30
- Mercredi : de 9H00 à 13H00
- Vendredi : de 9H00 à12H00 et de 13H15 à 17H30

Vous pouvez contacter la mairie :
Tél : 02 37 45 10 04
Mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr
Site : http://www.marboue.fr

Comme chaque année c'est avec plaisir que nous vous adressons le bulletin municipal qui reflète la vie de notre commune. Notre nouveau site internet «marboue.fr», régulièrement mis à jour, en est le prolongement indispensable.

Cette année nous avons souhaité vous rappeler les évolutions de la commune réalisées avec les différentes équipes municipales qui m'ont assuré de leur confiance depuis 1995. Dans un an, élections municipales obligent, nous n'aurions eu le droit de le faire. Si je suis conscient des actions encore à mener, je regarde avec satisfaction le travail accompli pendant toutes ces années. La commune s'est modernisée, embellie et agrandie tout en préservant ses capacités financières.

En 2018, afin de préserver l'avenir, nous avons signé une nouvelle convention, pour une durée de 12 ans, avec la SAEDEL pour l'extension du quartier de la Remise St-Martin. Dans le même temps nous avons acquis 5 ha de terres qui seront mises en culture en attente de viabilisation. La SAEDEL vient de nous déposer un nouveau permis de lotir afin de procéder à l'extension de l'avenue du Temple de Mars jusqu'à la rue de l'église. Après travaux en fin d'année, nous pourrons accueillir de nouveaux habitants.

Si, depuis 1995, nous avons rénové l'ensemble des bâtiments publics, l'école maternelle ne l'avait été que partiellement. Son complet réaménagement est notre priorité pour 2019.

L'attractivité de notre commune a conduit deux infirmières à y installer récemment leur cabinet. Elles méritent votre confiance tout comme l'ensemble des commerçants et entreprises implantés à Marboué.
Merci aux associations qui, tout en renouvelant leurs activités, animent et portent le dynamisme de notre commune.

J'émets le vœux, pour cette nouvelle année, que chacun réfléchisse à la part active qu'il peut apporter dans l'avenir à la vie municipale et intercommunale et que les bonnes volontés s'associent pour construire ensemble et dans la sérénité un nouveau projet d'avenir.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Serge FAUVE
Maire de Marboué
Vice-président du Grand Châteaudun

Marboué Commune Innovante

Bulletin municipal n° 36
Janvier 2019

Directeur de la Publication : Serge FAUVE

Rédacteurs : Serge FAUVE, Dominique GUERTON, Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC, Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP, François BATANCOURT, Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA.

Création, exécution et impression :
communimage
0 612 612 353

Dépot légal : janvier 2019
ISSN 2493-6758

Vie communale

Remise d'une **médaille** d'argent pour son engagement associatif

Le jeudi 20 décembre 2018 à Morancez, Alain CHAUVEAU a eu l'honneur d'être récompensé lors de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Une distinction honorifique très méritée pour ces 30 années d'engagement au sein de la Société Amicale de Marboué.

Un **Souvenir** de Jules Arrondeau

Jules ARRONDEAU s'est éteint le 29 AVRIL 2017.

Il était connu pour sa convivialité, son caractère paisible.
Il repose dans le cimetière de Marboué, tout près de son jardin qu'il aimait tant. En 2003, la commune a acheté son jardin et a créé une allée verte à vocation piétonne dénommée « Allée du Verger ». Ce lieu paysager en plein cœur du village a conservé des arbres du verger. Cette création a pu être concrétisée en partie grâce à l'achat de trois parcelles appartenant à des propriétaires privés dont Jules faisait partie.

Il laisse derrière lui un souvenir au travers d'un beau paysage.

Le déploiement de la **Fibre** dans une partie des hameaux

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique avec la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, le développement de la fibre à l'abonné a été validé dans les hameaux de Villarmoy, Les Brosses, Le Plessis, Le Tronchet ainsi que la Coudraye, La Rousselière et Thuy. Ces lieux sont reliés directement sur la ligne de Châteaudun. L'accès sera opérationnel pour certains dès maintenant et au minimum au haut débit à fin 2020.

Le **projet** d'installation d'une **antenne** de télécommunication

Dans le cadre du déploiement du réseau Free Mobile, la commune a élaboré un bail qui la lie désormais avec la société Télédiffusion de France (TDF).
TDF va bientôt ériger, sous réserve de délivrance de l'autorisation d'urbanisme, un pylône de télécommunication de trente-six mètres de haut environ à côté du réservoir d'eau potable situé au bois des Coudreaux. Un loyer de 2 500 € sera versé annuellement à la commune pour cette occupation du sol. Le loyer augmentera à chaque arrivée d'un nouvel opérateur.

Le **transformateur** fait peau neuve

L'objectif de peindre un transfo est de valoriser le patrimoine et d'embellir des transformateurs qui sont souvent dégradés par les tags, les affiches. Le thème peint est souvent lié à la commune.
Lionel MASSON de chez ENEDIS a proposé une nouvelle déco pour le transformateur situé à côté de la piscine. Le dessin peint à la bombe de peinture a été réalisé à titre gracieux pour la commune. On peut aujourd'hui découvrir un transfo en couleur avec une belle représentation de la traditionnelle guinguette qui se déroule à la piscine de Marboué tous les ans le dernier vendredi de juin.

Acquisitions 2018 ..... TTC

- Tronçonneuse pour le service technique ..... 648,00 €
- 2 tables de pique-nique pour l'accueil de loisirs ..... 160,66 €
- Lave vaisselle pour l'accueil de loisirs ..... 199,99 €
- Mini-four électrique pour l'accueil de loisirs ..... 39,99 €
- Jeux de société pour l'accueil de loisirs ..... 269,28 €
- Étuve pour le restaurant scolaire ..... 2 761,74 €
- 3 photocopieurs pour les écoles et la mairie ..... 8 100,00 €
- Aspirateur pour les bâtiments communaux ..... 192,18 €
- Tobbogan à l'école maternelle ..... 2 072,40 €
- Sol souple sous le jeu de l'école maternelle ..... 8 631,60 €
- Interphone vidéo école maternelle et école élémentaire ..... 5 026,80 €

La grande **Lessive** repart pour un Tour

LA GRANDE LESSIVE est maintenant un événement bien ancré dans la commune. De nombreux Marbouésiens partagent désormais cette aventure. Fin mars, sur le plateau sportif, tous les participants ont été invités à accrocher un dessin, une peinture, un collage, un photomontage, une photographie, poésie visuelle sur le thème de « Pierres à images et pierres à imaginer ». Chaque réalisation était signée au dos par l'auteur. Un grand moment de partage.

Vous pouvez noter dès à présent la prochaine grande lessive, **le 28 mars 2019**. L'invitation adressée à toutes et tous est « de la couleur » Avec ou sans dessin, des pigments, de la lumière et du numérique.

Cette invitation est détaillée à la page https//www.lagrandelessive.net
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 37 45 10 04

Photo tirée du journal « l'écho »

Bien entré dans le **rythme** avec **l'Orchestre**

Le 3 mars 2018 à la salle des fêtes Joseph Renault, la composition de Benny Goodman a été interprétée par les soixante-trois musiciens de l'Orchestre d'harmonie d'Eure-et-Loir (OHEL) et le nouveau chef d'orchestre Dylan Corlay. Et pour que ces rendez-vous musicaux soient parfaits, les artistes amateurs et professionnels avaient répété une semaine à la salle des fêtes.
Les six œuvres interprétées ont été choisies par les musiciens et le jeune chef d'orchestre. Goodman, Van der Roost, Hellman, Strauss… les styles sont très différents et musicalement surprenants. Le Triangle des Bermudes, de José Alberto Pina, œuvre moderne et originale créée en 2009. Grâce à L'apprenti sorcier, de Paul Dukas, les spectateurs sont retombés en enfance et ont redécouvert un air interprété dans le dessin animé Fantasia.

Pour 2019, l'OHEL, afin de tourner sur le département,
a choisi de résider à Lucé.

Concert de l'école de musique du grand Châteaudun à la salle des fêtes

Les élèves de l'école intercommunale de musique de Châteaudun qui dépend de la Communauté de communes du Grand Châteaudun sont montés sur la scène de la salle des fêtes Joseph Renault le samedi 21 avril 2018 pour interpréter des morceaux classiques et musiques de films.

Un concert gratuit à la fois rythmé et émouvant où les élèves ont pu vous faire entendre toute la mesure de leurs talents. Un grand moment.

L'**histoire extraordinaire** de deux reines

Le samedi 3 novembre 2018, une vingtaine de spectateurs dont une majorité d'enfants était venue à la salle Joseph Renault pour écouter une fable merveilleuse sur la Vie de deux Reines. Ce récit conté par Jean Jacques Silvestre est inspiré d'un conte adapté par les frères Grimm. Le public a pu découvrir une mise en scène originale avec une lanterne magique des temps modernes, qui a été très appréciée par les petits et les grands.

Cette soirée a été proposée par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun dans le cadre du PACT (Projets Artistiques et Culturels de Territoire).

Vie communale

Une **randonnée atelier** pour les séniors

La MDA (maison départementale de l'autonomie) et la mairie ont proposé une randonnée atelier « Ma santé pas à pas ». L'objectif était d'aller vers les personnes âgées de plus de 60 ans et leur faire découvrir les joies et les bienfaits sur la santé d'une promenade entre amis.

Cette randonnée atelier gratuite a eu lieu le vendredi 13 avril 2018 avec un départ à la salle des fêtes. Le parcours de 5 km était balisé et à un rythme adapté à tous les marcheurs. Une infirmière a abordé avec eux des thèmes de santé et de bien-être tout au long du parcours.

Un **Nouvel arbre** à l'espace loisirs des fontaines

A l'occasion de la semaine de l'arbre du 19 au 25 novembre 2018, la commune en collaboration avec Eure-et-Loir Nature et accompagnée des enfants de l'école élémentaire, a planté un arbre appelé sorbier des oiseleurs.
La plantation de l'arbre s'est déroulée le jeudi 22 novembre 2018 à l'Espace Loisirs des Fontaines.

Le Sorbier des oiseleurs ou Sorbierdes oiseaux est un petit arbre qui peut atteindre les 5 mètres de haut. Il vit principalement en lisière de forêts d'épicéas. Ses feuilles sont composées de 17 ou 15 folioles lancéolées doublement dentées reliées au pétiole.

La **bibliothèque**

ATTENTION !
Nouveaux horaires d'ouverture.
La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.

Pascale, Denise, Martine et Joseph vous accueillent tous les mercredis de 15h00 à 17h00
et les vendredis de 15h30 à 17h30.
Au mois de juillet, elle sera ouverte uniquement les vendredis de 15h30 à 17h30 et fermée au mois d'août.

Pour tout renseignement, les bénévoles sont à votre écoute, aux heures d'ouverture de la bibliothèque :
Tél : 02.37.44.92.72
bibliotheque-de-marboue222@orange.fr

La boîte à dons inaugurée
L'inauguration de la boite à dons s'est déroulée le vendredi 6 avril 2018.
La boite à dons, située près de la bibliothèque, est totalement gratuite, ouverte à tous, et accessible en permanence.
Le concept marche bien. Le but étant de donner ou redonner de la vie à des petits objets et principalement aux livres.

Le nouveau **site de Marboué** mis en ligne

Depuis le mois d'avril, le nouveau site de Marboué est en ligne. L'ancien étant obsolète, un nouvel hébergeur a donc été trouvé pour la création du site marboue.fr.

Il offre des informations sur la mairie, l'économie, les services, la vie communale, le tourisme… Ce site plus perfectionné permet l'interface entre les élus et les administrés. Ce nouveau site, régulièrement mis à jour, devrait satisfaire, nous espérons, les visiteurs.

Alors tous à vos souris !

L'**Atelier** pour les jeunes bricoleurs

L'atelier bricolage a en projet cette année de fabriquer des nichoirs à chouette Hulotte et Chevêche et des nichoirs à oiseaux. Comme d'habitude, l'atelier est proposé et encadré par Jean-Marie DEVIMEUX.
Vous êtes un jeune Marbouésien motivé et désireux d'apprendre le petit bricolage ?
Vous pouvez contacter Jean-Marie au 06 61 07 98 92.

La Négociation

entre la commune et la SAEDEL. Pour le lotissement « la remise saint-martin »

Engagée en 2006 et formalisée par le contrat de Concession d'aménagement avec la SAEDEL (Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eure-et-Loir), l'opération « La Remise-Saint-Martin » doit permettre un développement cohérent et planifié de la commune de Marboué sur le long terme. Le programme initial de l'opération comprenait 114 terrains à bâtir, 22 lots jumelés et 20 lots groupés, que le contexte commercial a transformé, au cours des années, en un programme recentré sur le terrain à bâtir avec 139 lots individuels.

A ce jour, seule la première tranche de l'opération comportant 35 lots a été réalisée à cause du ralentissement des rythmes de commercialisation dans le secteur du Dunois.

Il était nécessaire, pour assurer les conditions de visibilité à la poursuite de ce projet, d'ajuster le programme et d'en actualiser le bilan financier.

Après négociations avec la SAEDEL, les termes du contrat ont été modifiés et la commune a opté pour la meilleure solution et a décidé de racheter 5 hectares du lotissement Saint-Martin pour 500 000 € (alors qu'ils avaient été évalués à 550 000 € par les Domaines). En contrepartie, la SAEDEL s'engage à commercialiser 119 lots et 11 logements et ceci jusqu'au 31 décembre 2030.

Pour acquérir ces 5 hectares, la commune a emprunté auprès de la Banque Postale sur une durée de vingt ans au taux fixe de 1,63 %.

Dans la continuité de l'avenue du Temple de Mars et jusqu'à la rue de l'Église, une nouvelle tranche est en préparation pour 2019.

Vous pouvez déjà pré-réserver vos terrains.

Nos joies, nos peines

Conformément au RGPD, nous avons obtenu l'accord de publication.

Naissances

17 janvier ..... MAZEAU Alrick

19 janvier ..... JEANNE Marceau

7 avril ..... GIROUARD Warren

23 avril ..... LEVIAU Matteo

20 mai ..... SOUPHRON JAMET Kessy

6 juin ..... VAN DER VURST ADRIANS Zacharia

Mariages

19 mai ..... BEAUR Cyril & LIARD Mélanie

26 mai ..... CHAUVEAU Sylvain & LE ROUX Céline

26 mai ..... LINGET Anthony & KANIA Blandine

7 juillet ..... BEAUSERGENT Emmanuel & BOUGOT Mélanie

11 août ..... CHESNAIS Jérôme & LANGE Karolina

24 août ..... MINAUD Sébastien & MARTIN Cécile

25 août ..... FAUVE Damien & GUY Marlène

Décés

9 janvier ..... PRUVOST Albert

26 janvier ..... BAZIN André

5 mai ..... LEMAÎTRE veuve MARTIN Micheline

10 mai ..... HERVÉ André

15 mai ..... ROUSSEAU Lionel

4 juillet ..... NALLÉ Claude

13 juillet ..... BAUPOUX veuve NORGET Gilberte

18 juillet ..... CLINARD William

3 août ..... FOY Roger

8 octobre ..... DESLANDES veuve SOUCHAY Suzanne

11 octobre ..... NINDUAB veuve BARRAULT Madeleine

2 novembre ..... BOURGOGNE Jean

Des **Champions d'échecs** marbouésiens

Lors de cette saison 2017/2018, Emma et Arthur Allanic, membres du club d'échecs de Châteaudun (Alchess), ont obtenu d'excellents résultats.
D'une part, ils ont remporté pour la troisième année consécutive le titre de champions départementaux d'échecs dans leur catégorie (Benjamine et Petit-Poussin), ainsi que le titre de champion départemental scolaire pour Arthur.
Et, d'autre part, ils sont parvenus à décrocher leur qualification au Championnat de France d'Échecs des Jeunes 2018 qui se déroula à Agen. Leur performance a permis à nos deux marbouésiens, pour leur première participation, d'être classés 82ème pour Emma chez les moins de 14 ans et 35ème pour Arthur chez les moins de 8 ans au niveau national !

Nous leur souhaitons bonne chance pour la saison prochaine où ils joueront désormais pour le club d'échecs de Chartres.

Arthur avec Anatoli Karpov à Agen

Emma avec sa coupe départementale

Un **Polar** écrit par une Marbouésienne

Une ancienne Marbouésienne, **Elodie Melet** (épouse Königshoven) a écrit son premier roman au cours de l'année 2018. Inspirée par ses origines, elle a inventé une histoire, un genre de polar, qui se déroule en partie sur notre commune.

En voici le résumé : *Une lettre anonyme. Une photo. Un secret inavouable. Alex, expatrié en Allemagne depuis dix ans, se voit contraint de rentrer en France dans son village natal de Marboué pour l'enterrement de sa mère, avec qui il n'avait plus de contact. Au même moment, Nathalie, son amie d'enfance qu'il n'a pas revue depuis le lycée, reçoit une étrange lettre anonyme accompagnée d'une photographie datant de 1951. Sur le cliché, trois enfants : le père d'Alex, et deux inconnus.*

Pourquoi cette lettre ? Et qui sont ces enfants que personne ne semble connaître ? Réunis par des événements qui les dépassent, les deux amis vont tenter de trouver des réponses. Mais ce qu'ils s'apprêtent à découvrir est bien loin de tout ce qu'ils auraient pu imaginer... A travers les mystères et les silences, ce roman voyage dans le temps et l'histoire pour nous emporter vers les méandres d'un passé familial sombre et inextricable. Nous précisons bien qu'il s'agit d'une histoire purement fictive et que toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne serait qu'une pure coïncidence.

Vous souhaitez le découvrir ? Il est disponible à la bibliothèque de Marboué. Vous le trouverez également en vente à la Librairie du Coin de Châteaudun ou sur www.amazon.fr

Laurent Denis réalise des mosaïques sur bois

Denis Laurent crée des mosaïques dans son atelier à Marboué. Elles sont composées de centaines de pièces de bois. C'est une technique étonnante, peu courante. Elle mêle les arts de la mosaïque, de la marqueterie, et demande une immense patience. Ce qui est loin d'effrayer son créateur ! Denis Laurent, artiste amateur et perfectionniste crée dans son atelier de Marboué de subtiles mosaïques de bois aux couleurs vives ou douces.

L'idée de cette technique lui est venue dans le cadre de son travail, pendant les années 90. Denis Laurent est alors éducateur spécialisé dans une structure pour enfants. Il s'occupait, en particulier, de l'atelier menuiserie.

Dans le cadre d'un projet sur le thème du « beau », mené avec une institutrice, Denis Laurent imagine des tableaux en bois, en s'inspirant de la technique ancestrale de la mosaïque. Pour son œuvre Grotte de glace, il s'est inspiré d'un cliché en noir et blanc, pris lors d'un voyage en Laponie. Il utilise des couleurs douces, dans les tons bleus, beiges, rouilles, avec des touches de vert foncé. Puis il réalise une mosaïque de bois en relief. Mais pour arriver à un tel résultat, le travail préparatoire est ultra-précis, d'autant que chacune de ses œuvres comprend de 700 à 800 pièces de bois. Il réalise tout d'abord un dessin de l'œuvre. Chaque pièce y est numérotée, comme pour une mosaïque, il définit les premiers plans, les arrière-plans, l'épaisseur de chaque élément. Place, ensuite, au choix du bois et à la mise en couleur des pièces. Il utilise des bois blancs, peuplier, sycomore, marronnier, tilleul. Ils sont sans tanin et restituent fidèlement la couleur puis il découpe chaque pièce sur laquelle il appose le numéro correspondant à celui noté sur le dessin de départ.

La **piscine** a fêté ses **80 ans**

Le dimanche 18 juin 2018, la municipalité a fêté les 80 ans de la piscine. Le public a passé un bon moment entre compétitions, défis et rigolades. Il faisait moins chaud que lors de l'inauguration le 17 juillet 1938 mais le soleil s'est montré généreux l'après-midi. Tout le monde a pu profiter des différents divertissements organisés par la commune et par les associations communales.

La preuve en images :

Une journée idéale pour s'initier au canoë-kayak ou au paddle sur le Loir avec la participation du Club Canoë Kayak Dunois.

Création de beaux maquillages pour les enfants réalisés par l'Association Parents d'Élevés de Marboué.

Des combats de sumo encadrés par l'Association Culturelle de Marboué. Un jeu qui a provoqué l'hilarité générale.

Une compétition UFOLEP qui a réuni 85 nageurs le matin. Puis l'après-midi, le bassin a servi à des compétitions. Ces jeux sportifs ont été organisés par la SAM Natation.

Découverte d'une exposition de photos d'archives et de coupures de presse qui retracent l'histoire de la piscine de 1938 à nos jours. Une expo préparée par la municipalité grâce aux souvenirs des Marbouésiens.

Mais aussi, la diffusion de films réalisés par la Société Amicale de Marboué en 1994 et remis à la municipalité par François LOYAL (ancien président de la SAM).

Toutes ces belles activités se sont déroulées autour de gourmandises comme la préparation de crêpes par le Club Joseph Renault et le BEDM, des bonnes frites cuisinées par la SAM Natation et des saucisses grillées par le Comité des Fêtes vde Marboué.

Cette belle journée embellie par des chants interprétés par « les fausses notes » et des danses folkloriques beauceronnes avec « Calines et Biaudes ».

« Un bon moment à renouveler dans 20 ans ! »

La municipalité a organisé et financé cette manifestation.
Elle tient à remercier tous les bénévoles et les associations qui ont participé et contribué à la réussite de cette belle journée.

Bilan positif malgré les difficultés rencontrées

Malgré une saison chaotique suite aux recrutements des maîtres nageurs, le bilan de la saison reste positif. 5242 entrées enregistrées contre 3813 entrées l'année précédente.

Le port du slip de bain obligatoire

Gestionnaire de la piscine depuis 2017, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, a voté, pour des raisons sanitaires, le port du slip de bain obligatoire à la piscine et ceci dès la saison prochaine.

L'école **maternelle**

Cette année l'école maternelle compte 36 enfants répartis en deux classes. La classe de PS/MS avec Mme BOUCHARD qui compte 17 élèves et la classe de MS/GS (19 élèves) avec Mme SAINSARD qui assure également la direction.
Cette année nous ne pourrons bénéficier du projet « Profession sport » car nous n'avons pu obtenir de subvention. Il en est de même concernant « Musique à l'école ». Nous avons fait le choix de financer ce projet avec la coopérative scolaire afin de continuer le travail que nous avions commencé l'an passé avec Mme CIMIANO.
L'an passé les enfants se sont rendus à la Bibliothèque de Marboué avec Mme POHU et ont pu emprunter des livres, ils se sont rendus également à la médiathèque une fois par mois.

Dans le cadre de l'USEP, la classe de PS/MS a participé à une rencontre sportive et à de petits jeux athlétiques. Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition le car pour nos sorties de proximité.
Pour terminer notre année au mois de juin, nous sommes allés au parc de Beaumarchais à Autrèche à la découverte des animaux de la forêt. Puis la classe des MS/GS a profité d'une matinée découverte au centre équestre de Châteaudun. Nous remercions l'Association des Parents d'élèves qui nous a permis cette année encore de proposer ces différentes sorties.

Un grand merci pour leur investissement, le temps consacré à préparer et mener les différentes manifestations.

ENIR *l'École Numérique Innovante et Ruralité* **dans nos écoles**

Le ministère de l'Éducation nationale et le Commissariat général à l'Investissement avait lancé un appel à projets destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. La commune et les écoles ont décidé d'y adhérer. Le soutien financier significatif de l'État va couvrir 50 % du coût global des projets retenus dans la limite de 7 000 € par école rurale. De plus, la commune a sollicité une subvention de 30 % auprès du Conseil Départemental pour ces travaux.

Les écoles de Marboué vont être dotées prochainement d'équipements numériques scolaires :

- **Pour l'école maternelle** : 6 robots bluebot, 1 barre de programmation, des cartes séquentielles et 6 Ipads
- **Pour l'école élémentaire** : 1 vidéoprojecteur interactif, un ordinateur portable dédié à la classe de CP/CE1, 6 tablettes et 9 ordinateurs portables.

Le but du projet ENIR étant de :

- placer les données scolaires au cœur de la stratégie numérique du ministère
- enseigner au XXIe siècle avec le numérique
- accompagner et renforcer le développement professionnel des professeurs
- développer les compétences numériques des élèves
- créer de nouveaux liens avec les acteurs et les partenaires de l'école
- permettre la continuité entre l'école et le collège

Et surtout accompagner la transformation numérique de nos cadres de vie et préparer le monde de demain…

Présentation de l'école **élémentaire**

Notre école élémentaire a 3 classes avec 64 élèves :

- la classe des CP-CE1 de Madame Archenault (17 élèves)
- la classe des CE2-CM1 de Monsieur Piquet (24 élèves)
- la classe des CM1-CM2 de Madame Champion (23 élèves).

« C'est une bonne école,on y travaille bien !
On fait du français, de l'anglais, des mathématiques, du sport, de l'art visuel. Parfois, on ouvre les portes et on travaille avec les autres classes.
Cette année, on va repeindre notre préau. On va assister à un concert à l'espace Malraux. On ira peut-être au cinéma. On fera une grande sortie avec pique-nique (l'année dernière on est allés à Blois à la Maison de la Magie.)
Les CP-CE1 iront à la piscine. »

Texte écrit et mis sous format numérique par les élèves de l'école.

Restauration scolaire : *la commune opte pour le circuit court*

Depuis la rentrée, notre cuisinière, Perrine, assure régulièrement un déjeuner Bio pour les enfants mangeant chaque jour à la cantine. Pour ces repas, les denrées préparées à la cuisine telle que les pâtes, légumineuses, viandes, pains… sont issues d'aliments Bio mais aussi en circuit court. Perrine travaille avec plusieurs producteurs locaux et régionaux (privilégiant autant que possible les produits du département). Elle offre une alimentation de qualité variée dans le respect de l'environnement et du développement durable, et participe à l'éducation du goût des enfants.

Le Loire Beach Rugby
a fait de nouveau escale à l'espace loisirs des fontaines

Le mardi 17 juillet 2018, l'**Oval' Union Rugby Sud 28** en collaboration avec le Comité Territorial de la Région Centre a accueilli, à l'espace loisirs des fontaines, quelque 200 jeunes de la commune et des environs pour la découverte du monde de l'ovalie. Cette **manifestation gratuite et ouverte à tout public** permet de s'initier aux rudiments du rugby (force, adresse, vitesse et maniement du ballon...). Cette journée sportive tout en s'amusant est très appréciée par les enfants et renouvelée chaque année.

L'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans

L'accueil périscolaire
L'accueil périscolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 9h00 et de 16h35 à 18h30.

L'accueil de loisirs
L'accueil de loisirs a lieu tous les jours des petites et grandes vacances de 7h30 à 18h30 (fermé uniquement pendant les vacances de noël) ainsi que les mercredis hors vacances scolaires de 7h15 à 18h30.
Au mois de juillet, le centre de loisirs communal est ouvert de 7h30 à 18h30.
Les enfants sont accueillis par Angélique POHU, Directrice et Diane BELLANGER, animatrice.
L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser à la mairie :
Tél : 02.37.45.10.04
mairie-de-marboue@wanadoo.fr

L'accueil de loisirs du mois d'août

L'accueil de loisirs du mois d'août se déroule à la Maison Charles Sandré et est organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun en collaboration avec la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir

Le multi-accueil La nouvelle vague

- Accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans
- La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
- Deux options sont proposées aux familles : l'accueil régulier (type crèche) et l'accueil occasionnel (type halte-garderie)

Directrice : Katia Cordelet
19, rue du Dr Péan
28200 MARBOUÉ
Tél : 02.37.45.06.10
lanouvellevague@orange.fr

La nouvelle vague est gérée par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun

Des animations sportives pour les ados

Du **16 au 20 juillet 2018**, une semaine où les jeunes ont pu faire le plein d'activités à Marboué avec les Animations sportives en milieu rural. Deux éducateurs sportifs de l'UFOLEP 28 ont animé ces après-midis très sportifs. Au programme, **initiation et découvertes de sports** que les 10 à 17 ans n'ont pas l'habitude de pratiquer. Entre escalade, escrime, sports collectifs ou frisbee, les découvertes n'ont pas manqué. Ces animations sur inscription et gratuites ont rassemblé 35 jeunes.

Des idées faciles pour alléger sa poubelle

Allégez vos poubelles et participez par la même occasion à un projet scolaire ou associatif comme par exemple l'achat de matériel pour les ateliers de cuisine dans les écoles. Alors collectez et déposez vos dons à l'accueil de loisirs.

Seront les bienvenus :
- des dosettes TASSIMO ou DOLCE GUSTO, des pistolets de produits d'entretien, des pom'potes vides, des stylos et crayons usagés, des bouchons.
- les papiers tels que les journaux, les publicités...
- les cartouches d'encre.

Serge FAUVE,
Conseiller Municipal
depuis 1983
Maire depuis 1995

Marboué
25 ans de modernisation

Services enfance / jeunesse

- **1996** : Mise en place d'une garderie péri-scolaire
- **1998** : Ouverture des Ateliers du mercredi
- **1999** : Abribus dans les hameaux
- **2001** : Plantation des arbres des naissances de l'an 2000 par les enfants des écoles de Marboué et le Conseil Municipal
- **2002** : Acquisition du car scolaire
- **2003** : Accueil périscolaire, création de nouvelles activités :
  > les ateliers du mercredi hors vacances scolaires
  > les ateliers des vacances pendant les vacances scolaires
- **2005** : Mise en place du bâtiment modulaire (bungalow) pour les ateliers et accueil périscolaire
- **2007** : Restructuration du bâtiment (ancien presbytère), appelé aujourd'hui « Maison Charles Sandré » pour l'accueil périscolaire et centre aéré
- **2007** : Ouverture d'un accueil de loisirs au mois d'août (en complément de juillet) à la Maison Charles Sandré par la Communauté de Communes Des Plaines et Vallées Dunoises
- **2008** : Réalisation d'un terrain bi-cross à l'Espace Loisirs des Fontaines et d'un terrain de pétanque
- **2008** : Transformation du bâtiment de la poste en centre multi accueil, par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises
- **2008** : Création du plateau sportif situé devant la Maison Charles Sandré
- **2009** : Ouverture de l'accueil de loisirs du mercredi toute la journée
- **2009** : Création du Conseil Municipal Marboué Jeunes et Ados
- **2010** : Animation sportive en milieu rural proposée par la commune en collaboration avec le Conseil Général, via l'UFOLEP (au stade)
- **2012/2013** : Restructuration du restaurant scolaire

Les écoles

- **1996** : Réaménagement complet des classes élémentaires et création de la BCD
- **2003** : Installation de nouveaux équipements (jeux et sol amortissement) à la maternelle
- **2008** : Plantation par la municipalité et les enfants de l'école d'un arbre à l'Espace Loisirs des Fontaines permettant de symboliser l'attachement du peuple français aux droits et devoirs définis dans la charte de l'environnement
- **2009** : Remplacement des fenêtres et des portes « ouest » à la maternelle pour une meilleure isolation
- **2009** : La commune adhère au plan « École Numérique Rurale » avec la mise en place du TBI (Tableau Blanc Interactif) et l'achat d'ordinateurs à l'école élémentaire
- **2009** : Inauguration de la fresque « les quatre-saisons » située dans la cour de l'école maternelle et réalisée par les enfants, les enseignantes et Estelle Dupen, artiste céramiste
- **2010** : Acquisition du terrain situé derrière l'école élémentaire et le parking de la crèche (et de l'accueil de loisirs) pour prévoir une éventuelle extension des écoles
- **2018** : Remplacement du sol souple et réparation du jeu à l'école maternelle
- **2018** : Installation d'interphones vidéo dans les écoles
- **2018** : Installation de l'école Numérique Rurale dans les écoles
- **2019** : Rénovation complète de l'école maternelle

Sécurite : les équipements

- **2000** : Mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux : salle des fêtes, écoles, église
- **2000** : Travaux d'étanchéité du château d'eau de la Chalandrière
- **2008** : Aménagement du carrefour Villarmoy
  Le Plessis, RD955 par le Conseil Général
- **2008** : Aménagement du carrefour d'Anouillet (RD955) par le Conseil Général
- **2012** : Modification des phasages des feux tricolores

La piscine & le Stade

- **1998** : Clôture du stade Charles Reille
- **1999** : Construction de nouveaux sanitaires à la piscine
- **2000** : Mise aux normes des douches des vestiaires du stade
- **2004** : Investissements ludiques et techniques pour la piscine : nouveaux jeux de plein air, jeux d'eau
- **2005** : Mise aux normes du faux plafond du vestiaire avec isolation au stade
- **2007** : Nouvel éclairage au stade
- **2009** : Gestion de la piscine par la Municipalité en remplacement de la SAM
- **2009** : Création d'un abri-groupe, réaménagement de la berge, aménagement du local technique (local chlore, renforcement du système du recyclage et de la filtration de la piscine)
- **2010** : Installation du bungalow au stade
- **2017** : La piscine est transférée à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun
- **2018** : La piscine fête ses 80 ans

Vie economique

- **2001** : Ouverture du centre de tri de la COVED
- **2003** : Aménagement de la zone « Les terres d'Ecoublanc »
- **2005** : fermeture du site COVED
- **2011** : étude d'un projet d'unité de méthanisation territoriale sur la zone d'activité intercommunale d'Ecoublanc
- **2011** : Construction du 1er bâtiment du village d'artisans
- **2014** : Construction du 2ème bâtiment du village d'artisans
- **2017** : Construction de la Centrale Biogaz du Dunois
- **2017** : Le parc d'activités est transféré à la CCGC
- **2018** : Ouverture de la Centrale Biogaz du Dunois sur le parc d'activités Les terres d'Ecoublanc

L'habitat : le développement

- **1995** : Réalisation de la seconde tranche du lotissement « la Haie Marty » dont la construction de cinq pavillons par le Logement Dunois (première tranche de la rue des noisetiers)
- **1998** : Nouvelle extension du lotissement « la Haie Marty » dont la construction de cinq pavillons locatifs (deuxième tranche de la rue des noisetiers)
- **2002** : Acquisition d'une parcelle de 2670 m², rue de la Gare pour viabilisation de parcelles à construire
- **2003** : Acquisition d'une parcelle de 2870 m², rue de la Gare pour viabilisation de parcelles à construire
- **2009** : Viabilisation puis inauguration du lotissement « La Remise St Martin » réalisé avec la SAEDEL
- **2019** : La commune avec la SAEDEL commercialisent une nouvelle tranche au lotissement de la Remise St Martin

Culture / Vie pratique Vie communale

- **2000** : Extension de la mairie
- **2001** : Ouverture de la bibliothèque dans la Maison Pottier (nom des ascendants de Mme MASSON, ancienne propriétaire, qui a cédé son bâtiment à un prix très intéressant)
- **2002** : Première journée « Terroir »
- **2004** : Création du Comité des Fêtes
- **2004** : Création plan canicule
- **2006** : Création du D.I.C.R.I.M (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- **2006** : Ouverture d'un point poste au bar tabac « Le Gallia »
- **2010** : Création du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- **2011** : Démarche environnementale par la Municipalité avec la signature de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » avec Eure et Loir Nature
- **2012** : Défilé de véhicules américains de la seconde guerre dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale et le 70ème anniversaire de la seconde guerre mondiale
- **2012/2013** : Informatisation de la bibliothèque
- **2014** : Installation de la borne de charge pour véhicules électriques et hybrides
- **2016** : Inauguration de la salle des fêtes après sa complète rénovation
- **2017** : Marboué intègre la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.
- **2018** : Plantation d'un « Sorbier des Oiseleurs » à l'Espace Loisirs des Fontaines lors de la semaine de l'arbre

Les espaces publics - les bâtiments la voirie - les aménagements les travaux :

- **1995** : Restauration de la flèche de l'église
- **1996** : Acquisition de terrains « l'Espace Loisirs des Fontaines » et premiers aménagements
- **1996** : La rue de l'Église
- **1997** : Construction de la passerelle sur le Loir
- **1997** : Aménagement de l'Avenue du 15 août 1944, la N10 dans la traverse de la commune
- **1999** : Rue des Petits-Champs
- **1999** : Acquisition d'un bâtiment n°12 rue du Docteur Péan pour la future bibliothèque
- **2000** : Création de la porte de l'an 2000 (3 piliers à l'Espace Loisirs des Fontaines pour le 3ème Millénaire)
- **2000** : Changement pour moitié des lampadaires rue Gallo-Romaine
- **2000** : Extension de l'éclairage public au Plessis, à la Bertinière
- **2001** : Installation des tables de pique-nique ainsi qu'un panneau d'informations à l'Espace Loisirs des Fontaines
- **2001** : Rue Saint Martin
- **2003** : L'assainissement collectif à Villarmoy
- **2003** : Eclairage public à Mortiers
- **2003** : Rue Léon Provendier et travaux pour limiter les risques de crue
- **2003** : Acquisition d'une parcelle de 1535 m² derrière la salle des fêtes pour la future Allée du Verger (mettre l'article de Jules ARRONDEAU à ce niveau)
- **2004** : Construction de sanitaires et une aire de stationnement pour les camping-cars avec une borne, rue Croc Marbot
- **2004** : Rue Joseph Renault
- **2005** : Extension du parking de la salle des fêtes et ouverture sur la rue du Docteur Péan
- **2005** : Rue de la Gare
- **2006** : Rénovation du lavoir
- **2006** : Création d'une allée verte à vocation piétonne dénommée « Allée du Verger »
- **2007** : Aménagement et assainissement collectif au Tronchet
- **2008** : Acquisition du terrain situé après les sanitaires pour agrandir le parking camping-car
- **2008** : Acquisition de la maison située au 23 rue du Docteur Péan pour démolition
- **2009** : Amélioration du cadre de l'Espace Loisirs des Fontaines : nouveaux jeux, tables de pique-nique supplémentaires, allée...
- **2010** : Démolition de la maison située 23 rue du Docteur Péan permettant une meilleure visibilité
- **2010** : Création d'une allée piétonne le long de la RN10 pour desservir la Zone d'Activité
- **2010** : Rue du Croc Marbot et rue de Mienne
- **2011** : Rue Léon Provendier, 2ème tranche
- **2011** : Remplacement des branchements plombs d'eau potable Avenue du 15 août 1944
- **2012** : Remise en état de l'accotement de la rue de la remise
- **2012** : Réfection de la rue de l'Église
- **2012** : Création de la salle socio-culturelle (à côté de la bibliothèque)
- **2013** : Renforcement des canalisations d'eau sur la portion de réseau entre la RN10 et les bâches de stockage des Coudreaux
- **2013** : Aménagement de la place dite « de l'écu » et de la rue de l'Écu
- **2013** : Aménagement d'une halle dans le cadre de l'opération « politique des cœurs de village » et création de places de parking
- **2015** : Présentation en préfecture de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (L'Ad'Ap)
- **2015** : Rue de la Gare
- **2016** : Réhabilitation totale de la salle des fêtes
- **2017** : Aménagement des extérieurs de la mairie, de la Maison Pottier et des écoles pour la mise en conformité d'accessibilité
- **2017** : Rue du Croc Marbot, extension de l'assainissement
- **2017** : Aménagement du périmètre de l'église dont le jardin public St Père
- **2018** : Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avec renforcement du réseau d'eau potable, Avenue du 15 août 1944 côté « cité nouvelle » et rue de la remise
- **2018** : Étude concernant les travaux d'isolation à l'école maternelle

Travaux

Réfections de voirie

- **dans les hameaux :** des travaux de renforcement des voiries avec enrobé ont été accomplis sur les hameaux suivants :

Mortiers, Vilsard, Anouillet, Thuy, Les Brosses, Le Plessis et le virage du Croc Marbot pour un montant de 14 759 € HT.

- **dans le bourg** : l'amélioration des ouvrages d'écoulement des eaux a aussi été effectuée sur la RN10, rue du Docteur Péan et le parking de la salle des fêtes pour un montant de 9 995 € HT.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise VILLEDIEU FRERES.

Rénovation du réseau d'eau potable

Compte tenu des nombreuses fuites sur la canalisation d'eau potable reliant le réservoir des Coudreaux et le château d'eau de la Chalandrière, la commune envisage de remplacer cette conduite défectueuse qui abaisse considérablement le rendement de notre réseau d'eau potable. Les travaux sont estimés à 210 000 € HT et ne pourront être réalisés qu'à la condition d'être suffisamment subventionnés.

Les travaux d'aménagement de l'avenue du 15 août 1944

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sur une partie des rues suivantes : Avenue du 15 août 1944, côté « cité nouvelle », et rue de la Remise sont en cours. Des fourreaux ont été posés pour accueillir la future fibre optique.

Ces ouvrages ont été réalisés avec le concours du Syndicat « territoire d'énergie d'Eure-et-Loir » et portés par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise CEGELEC.

La commune a participé à hauteur de 50 % du montant des travaux soit 63 000 € TTC.

Le bureau d'étude AVR Conseil, missionné par la commune, s'est chargé de la maitrise d'œuvre pour les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et la réfection des trottoirs en enrobé. L'entreprise CEGELEC a également été retenue pour réaliser ces travaux.

Les travaux d'AEP Avenue du 15 août 1944 et rue de la Remise ont coûté à la commune 51 000 € HT et les travaux de réfection des trottoirs ont coûté 25 000 € HT.

L'état a subventionné au titre de la DETR 2018 un montant de 10 000 € et le Conseil Département a subventionné pour un montant de 17 000 €.

Pendant quelques mois, les riverains ont subi quelques désagréments devant chez eux. Mais le résultat a de quoi les satisfaire. Les vilains poteaux en béton vont disparaître et la circulation piétonne sera bien plus agréable sur un trottoir neuf bien éclairé.

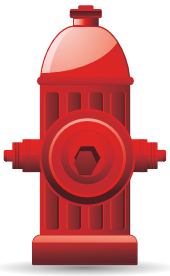

Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie (R.D.D.E.C.I.) est pris pour application de l'article L. 2225-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « Les communes sont chargées du service public de la défense extérieure contre l'incendie et sont compétentes à ce titre pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours. Elles peuvent également intervenir en amont de ces points d'eau pour garantir leur approvisionnement ».

Il s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés par le sujet, principalement les élus territoriaux et les services d'incendie et de secours, administrations, distributeurs d'eau, aménageurs urbains…

Un contrôle a été effectué par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) avec une révision de l'ensemble des bouches incendie recensées sur la commune. La société SAUR est intervenue pour l'entretien, la réparation, le remplacement mais aussi la pose de poteaux incendie si nécessaire: rue de la Gare, rue des écureuils, rue des noisetiers, rue Gallo Romaine, rue de la Remise, rue de l'église, rue Croc Marbot, la Taille, Anouillet et la Chalandrière. Montant de ces ouvrages 9 340 € HT.

Travaux

La securité pour **nos enfants des écoles**

Dans le cadre de la sécurisation des écoles ainsi que des équipements périscolaires, la commune a fait appel aux conseils du référent de sûreté du groupement Départemental d'Eure-et-Loir.

Après consultation du rapport préconisant les actions qui peuvent être réalisées, la commune a effectué en 2018 :

- L'installation d'un interphone vidéo avec gâche et serrure électrique dans les deux écoles.
- La pose d'une poignée à contrôle d'accès dans le bâtiment périscolaire et accueil de loisirs afin de limiter l'accès aux parents uniquement.

Ces travaux s'élèvent à 6 826 € TTC et sont subventionnés par l'État et le Département à hauteur de 30 % chacun.

La réfection de l'école maternelle est lancée cette année.

Les travaux comprendront l'isolation des murs et des plafonds, le changement des menuiseries côté rue de l'église, l'installation d'un nouveau chauffage ainsi que la remise aux normes des sanitaires. L'architecte retenu est 3A Architectes. Le coût est estimé à environ 300 000 € HT sur lequel viendront se greffer des subventions dont une de la Région Centre-Val de Loire.

L'école maternelle a déjà été l'objet de travaux l'été dernier. Un revêtement amortissant et résistant a été posé autour des jeux situés dans la cour. Il remplace les anciennes dalles usées. Par ailleurs, la descente du toboggan, qui était en mauvais état, a été changée ainsi que le filet d'escalade. **Ces changements ont été effectués afin de garantir la sécurité des enfants.**

La facture pour ces deux transformations s'élève à 10 010 € HT dont 2 159 € subventionnés par le Conseil Départemental.

Vie économique

Un projet éolien en cours d'étude sur la commune

En novembre 2017, la société VOL-V, société spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens, centrales photovoltaïques et unités de méthanisation, est venue présenter au Conseil Municipal son souhait de réaliser des études de faisabilité en vue de la mise en place d'un parc éolien sur le territoire des communes de Marboué, Logron et Dangeau. La zone d'étude retenue se situe sur le plateau compris entre la N10, la Départementale 955 et la ligne TGV Atlantique.

Les études menées depuis le début de l'année consistent à une identification des enjeux naturalistes (avifaune, chiroptère, mammifère) et paysagers, ainsi qu'à une estimation du potentiel vent sur le territoire. Pour cela, un mât de mesure des données de vent est installé sur la commune depuis le mois d'avril. L'ensemble de ces études est nécessaire pour pouvoir déterminer la configuration du parc éolien, à savoir le nombre, l'emplacement et la hauteur des éoliennes retenues. En parallèle, les éléments d'une possible cohabitation entre ce projet éolien et le radar de la base militaire de Châteaudun doivent encore être précisés.

A l'issue de l'ensemble de ces phases, le projet retenu sera alors présenté aux services de la préfecture pour y être instruit. A ce jour, il est possible d'envisager une réponse préfectorale à la fin de l'année 2020.

Photo du mât de mesure de vent présent sur site

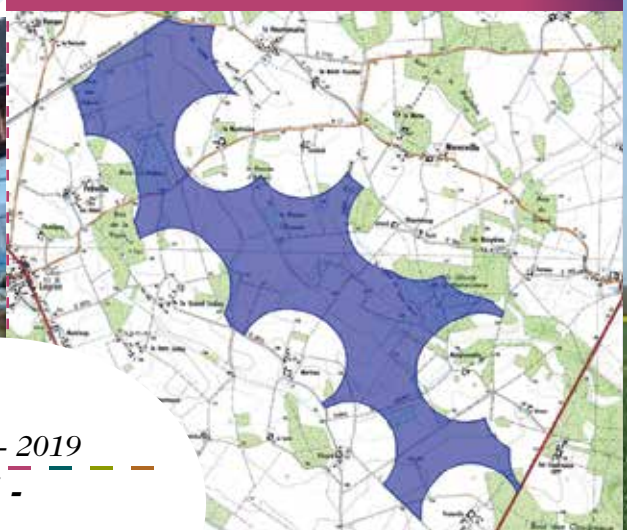

En bleu, la Zone d'Implantation Potentielle des éoliennes

Damien Cavier
Couverture - Zinguerie - Velux
Le Plessis
28200 Marboué
Tél.: 06.17.43.12.81
Mail: cavierdamien@gmail.com

Vie économique

Ça bouge dans la zone de marboué

Sur ce site, la Communauté de Communes gère 6 ateliers locatifs destinés à faciliter la croissance de petites entreprises… Sur le dernier semestre, 3 lots ont été loués :

- La société SELECT UP, entreprise lyonnaise, spécialiste du négoce de pommes de terre et d'oignons, a choisi d'implanter là son activité laboratoire pour analyser les échantillons de pommes de terre qu'elle achète depuis plusieurs années auprès d'agriculteurs des 3 départements 28,45,41…
- M. MAKELE, lui, va créer dans un autre lot, son entreprise SAM SALAISONS qui dans un premier temps sera spécialisée dans la salaison du poisson « capitaine », importé du Sénégal. Il distribuera ses produits auprès d'un réseau de boutiques spécialisées et auprès de restaurants.
- Enfin, le troisième lot est loué par la société PSL Publicité. Cette entreprise spécialisée dans la publicité adhésive et le commerce d'objets publicitaires est déjà locataire du Village. Au 1er septembre, elle s'est installée dans un lot de 300 m² qui lui permettra de faire face à son développement. Doté d'une porte sectionnelle de grande hauteur, cet atelier permettra à l'entreprise de réaliser le stickage de cars.

De ce fait, il ne reste plus qu'un lot disponible sur le Village d'Artisans, d'une surface de 187 m². Toute personne intéressée par cette location peut contacter le service économique du GRAND CHATEAUDUN.

Un cabinet infirmier a ouvert ses portes à Marboué.

Bienvenue à Élodie et Marion

Depuis le mardi 1er janvier 2019, un cabinet infirmier est installé au 30 Avenue du 15 août 1944. Ce sont deux infirmières qui sont à l'origine de ce projet : Mme Rétif Marion et Mme Leclercq Elodie (voir photo). Le cabinet complète l'offre médicale sur Marboué avec les médecins Chantal BLESBOIS, Nha et Sandrine DO CAO

Le cabinet propose des permanences sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h00 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

Vous pouvez les contacter au 07 50 66 09 09

La 1ère centrale biométhane d'Eure-et-Loir inaugurée

La centrale biométhane du Dunois a été inaugurée le lundi 17 septembre 2018 par Vol-V, producteur français de gaz vert.

Une production de gaz vert Dunoise

La Centrale Biogaz du Dunois est le premier site d'injection de biométhane d'Eure-et-Loir ; le biogaz produit est épuré avant d'être injecté dans le réseau de gaz. Elle complète les unités de méthanisation du département fonctionnant en cogénération (électricité / chaleur). L'installation a pour vocation de réceptionner des matières organiques locales issues de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités (hors boues de station d'épuration urbaines) en un gaz vert. Les premiers mètres cubes ont été livrés sur le réseau de distribution de GRDF mi-septembre 2018. La production annuelle de biométhane représente 11 % de la consommation en gaz du territoire dunois.

Outre l'énergie renouvelable, cette unité produit également une matière résiduelle appelée digestat qui est épandue sur les terres cultivées. Les exploitants agricoles partenaires peuvent ainsi réaliser des économies relatives à l'achat des engrais grâce à la valorisation du digestat.

Pour faire fonctionner l'unité de méthanisation, Vol-V Biomasse a recruté trois personnes. Depuis le printemps, elles œuvrent au quotidien pour maîtriser les équipements et suivre la biologie. Les matières entrantes constituant la ration journalière du digesteur sont principalement des matières végétales (paille, tontes de pelouse, issues de céréales…) et des effluents de l'industrie agroalimentaire (graisses, écarts de productions de produits alimentaires transformés…).

Une journée de visite dédiée aux Marbouésiens et aux scolaires sera organisée en 2019.

Les Abeilles de Marboué

Depuis la fin des années 90, les apiculteurs remarquent le déclin de leurs colonies d'abeilles. C'est une conjonction de menaces, parmi lesquelles les parasites, les produits chimiques, et un manque de ressources alimentaires, et pour les abeilles sauvages, c'est souvent un manque de sites de nidification.

Que faire à notre niveau ?

Planter des milliers de fleurs dans nos jardins pour nourrir les abeilles de Marboué. Ne pas utiliser de pesticides, placer des hôtels à insectes pour multiplier les abeilles sauvages, consommer du miel Local FRANÇAIS et éduquer nos enfants. Actuellement il y a environ 2 000 apiculteurs professionnels en France mais la moitié de la production de miel française est assurée par **90 % d'apiculteurs amateurs, c'est-à-dire qui possèdent moins de 50 ruches**.
En 2015, 22 % du miel importé en France venait de Chine, 18 % d'Espagne et 10 % d'Ukraine.
En effet 66 % des miels consommés en grande surface et en France sont des miels d'importation. Des miels qui sont trafiqués et où de l'eau et du sucre peuvent être ajoutés.
A Marboué il y avait en 1979, 35 ruches à cadres et 25 à paniers Ruches. (livre de Marboué). Entre temps Monsieur Chabassol Apiculteur à Marboué a élevé une centaine de ruches. En 2018, 40 ans plus tard, une quarantaine de ruches sont placées sur notre commune, dont les apiculteurs ne sont pas domiciliés sur Marboué.
Après Demain 28 fera intervenir en 2019
Axel Decourtye, écotoxicologue, responsable de l'Unité protection des abeilles à Avignon, directeur scientifique et technique de l'institut de l'abeille, membre de l'ACTA
https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-15-aout-2018

Si vous souhaitez des renseignements ou observer une ruche en activité (avec habits de protection !!!) n'hésitez pas à contacter Jean-Marie DEVIMEUX

Un cours de taille d'arbre proposé sur la commune

Sous la houlette d'un spécialiste de croqueurs de pommes, un cours de taille d'arbres vous sera proposé en 2019.
En raison des mauvaises conditions météorologiques, la séance qui était programmée en 2018 n'a pas pu être honorée.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Jean-Marie DEVIMEUX au 06 61 07 98 92

Opération « nettoyons la nature »

Le samedi 29 septembre 2018 a eu lieu l'opération « NETTOYONS LA NATURE ». Une poignée de personnes ont profité d'une balade en calèche et surtout ont fait un geste concret pour la protection de l'environnement.
Ils ont ramassé des détritus, remplissant quelques sacs poubelles, ainsi que des objets laissés dans la nature. **Le prochain aura lieu le 28 septembre 2019.**

Réglementation apiculture

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire** de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements. Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI), il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration. La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes : GDS Centre et GDS 28 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

GDS Centre
02 54 08 13 80
contact@gdscentre.fr

GDS 28
02 37 53 40 40
c.auguste@eure-et-loir.chambagri.fr

A.C.-P.G. - C.A.T.M.

N'ayant trouvé aucun repreneur pour la présider, l'association, l'A.C.P.G.-C.A.T.M est malheureusement aujourd'hui dissoute et le disponible en cours a été offert au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune qui se substituera à l'association pour d'éventuels secours.

Par devoir de mémoire pour ceux qui ont combattu pour la France, les manifestations sont organisées par la commune en associant les ex-membres de l'A.C.P.G.-C.A.T.M.

Des cérémonies pour ne pas oublier… :

- **mardi 19 mars 2019** : journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie
- **mercredi 08 mai 2019** : célébration de la fin de la seconde guerre mondiale
- **jeudi 15 août 2019** : célébration en hommage des libérateurs alliés
- **lundi 11 novembre 2019** : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Marboué

L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué participe aux cérémonies patriotiques et fête la sainte barbe. Elle a participé avec les anciens sapeurs pompiers d'Eure et Loir à une sortie à la ferme théâtre de Bellevue « la bête à cornes » à Villentrois.

Président de l'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué : Joël Ambroise Trésorier, Michel Liard Secrétaire, Michel Gallais Correspondant local des anciens sapeurs pompiers d'Eure et Loir Alain Chauveau

L'Atelier prend l'air

nouveau Atelier le vendredi

La rentrée des enfants est faite… Après l'été c'est le moment de penser à vos activités. Pourquoi pas artistiques ?
Un atelier de peinture/dessin/initiation calligraphie est présent tous les vendredis de 13h30 à 16h30 à l'étage de la maison Charles Sandré. Toutes les techniques en dehors de l'huile y sont praticables, selon votre choix. Un thème est proposé et vous êtes accompagné(e) dans la découverte ou la réalisation par une professeure diplômée des Beaux-Arts. Une douzaine d'adhérents environ s'y rejoignent pour découvrir ou progresser dans leur pratique, dans une ambiance conviviale. Ils vous présentent leur travail lors de la traditionnelle journée du terroir.
L'inscription à l'année offre 36 séances. Toutefois, toute séance ratée peut être rattrapée ailleurs (Arrou, Conie, Châteaudun, Saint-Denis les Ponts, Thiville, selon vos disponibilités)
Une séance découverte est offerte à toute personne qui se présente en début d'année. Et le tarif d'entrée est appliqué selon la date de votre arrivée.

Pour tout savoir :
Documentation disponible en mairie.
Brigitte Fanton d'Andon est disponible pour répondre à toutes vos questions au 06 21 44 15 50
Le site de l'atelier :
www.latelierprendlair.org
à consulter sans modération

Le club Joseph Renault

Le club continue ses activités même si chaque année nous sommes un peu moins nombreux. Le plaisir de nous retrouver, échanger, jouer et pour certains, la marche à pied, n'en reste pas moins un moment chaleureux.

- **Cette année, nous avons organisé cinq Thés Dansants.**
  - > Repas Franck Mickaël
  - > Spectacle à Chécy (Revue du Monde)
  - > Repas Spectacle (aux journées rencontre à Ouzouer-le-Marché, Revue Cabaret)
- **Egalement deux repas à la salle Joseph Renault :**
  - > Repas des vacances fin juin
  - > Repas de noël

Toutes ces activités sont proposées à prix réduit à nos adhérents. Nous avons programmé trois thés dansants pour l'année 2019. **Nos thés dansants sont ouverts à tous**, même si vous n'êtes pas adhérents, d'autres sorties seront programmées dans l'année, plusieurs spectacles sont à l'étude, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.
Nous nous rencontrons un vendredi sur deux, sauf les mois d'été, à la salle Joseph Renault.
Nous sommes ouverts à vos propositions pour dynamiser le Club.
Si vous souhaitez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous recevrons pour vous donner tous les renseignements sur le fonctionnement de notre Club et écouter vos suggestions et ainsi vous y accueillir dans les meilleures conditions avec pour objectifs

« Que chacun y retrouve son plaisir »

Vous pouvez nous contacter aux numéros
02.37.45.25.47 ou
02.37.45.26.20

Nous présentons nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2019.

Nous remercions Monsieur le Maire, son Conseil Municipal ainsi que le personnel de la Commune pour leur aimable disponibilité.

La Présidente
Jacqueline Rivierre
02.37.45.25.47

Association des **Parents d'élèves**

L'association est un regroupement de parents d'élèves bénévoles avec pour mission d'accompagner financièrement les activités des écoles mais également de proposer diverses manifestations. Toutes nos ventes sont au profit de l'association.

■ **Cette année** nous repartons avec un nouveau bureau et plein de nouvelles idées :
> Président : M. Corneau Mehdi
> Vice-Président : M. Ferault Pascal
> Trésorière : Mme Chambert Anais
> Secrétaire : Mme Dhuit Valérie
> Vice-secrétaire : Mme Gasselin Estelle
> Responsable des stocks : Mme Blondel Lucie

■ **Nous avons participé** au financement des activités suivantes :
> Piscine CP/CE1 (50 %)
> Sortie JMF
> Sortie fin d'année pour les écoles maternelle et élémentaire
> Objet pédagogique et ludique

■ **Pour l'année 2017/2018**, nous avons été présents sur diverses manifestations :
> **Journée du terroir** : Vente de soupes et de gâteaux
> **Spectacle** des enfants en décembre
> **Loto** en Janvier
> **Fête de fin d'année** des enfants

■ **Manifestations pour 2019** :
> **12 Janvier 2019** : Repas à thème Salle Joseph Renault
> **05 Mai 2019** : Brocante
> Juin 2019 : Spectacles de fin d'année des enfants
> Diverses ventes et animations seront proposées tout au long de l'année.

Si toutefois vous voulez commander, lors des différentes ventes, celle-ci sont ouvertes à tous (Communication sur les panneaux d'affichages des écoles, pages Facebook mail et site internet de la mairie). Nous remercions tous les parents et personnes qui nous ont apporté leurs aides précieuses lors de nos manifestations.

Nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent nous aider lors de nos manifestations.

A bientôt,
Mehdi Corneau
Président
apemarboue@gmail.com
Facebook :
association des parents d'élèves de Marboué

Bien-être et détente à Marboué

Cette année encore, nous proposons trois cours par semaine à la salle des fêtes Joseph Renault de Marboué.
> **Des cours de Gym douce** : le lundi de 18h à 19h avec Delphine Leroy
> **Des cours de Step** : le Mercredi de 19h15 à 20h avec Isabelle Pierre
> **Des cours de Gym tonique** : le Mercredi de 20h à 21h avec Isabelle Pierre

« Il reste des places aux 3 cours, venez nous rejoindre pour un cours d'essai gratuit. Vous y serez bien accueillis ! »

BEDM a participé aux 80 ans de la piscine avec le club J. Renault (vente de crêpes), à la journée du Terroir (vente de gâteaux) et les adhérentes ont pu partager la galette des rois et le repas de fin d'année.

Notre bureau est composé de :
> Présidente : C. Guerton
> Vices Présidentes : C. Legroux et C. Boulai
> Trésorière : E. Chevereau
> Trésorière adjointe : D. Renard
> Secrétaire : E. Coigneau
> Secrétaire adjointe : C. Mazeau

Société Amicale Marboué Natation des médaillées aux nationaux

La SAMNatation comptait **7 nageuses et 7 nageurs** (de 7 à 50 ans) pour l'année 2017-2018. Nos sportifs ont participé à 24 séances d'entraînements à la piscine de Châteaudun et à 10 compétitions interclubs UFOLEP centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale. Après une sélection départementale, 7 nageurs ont été sélectionnés pour les régionaux à Saint Jean de Braye en mai 2018 : Elouan RUAULT FLAGEUL, Camille PHILIPPE, Noémie RIVIERE, Mylene GOULOUMES, Catherine MALLOYER, Sophie RUAULT et Isabelle TISSERANT. Après une bonne prestation, seuls les premiers de chaque nage de chaque catégorie étant sélectionnés pour les nationaux, 4 nageuses de Marboué ont participé les 2 et 3 juin 2018 à Saran : Noémie RIVIERE, Mylene GOULOUMES, Catherine MALLOYER et Isabelle TISSERANT.

3 de nos nageuses sont revenues médaillées : Noémie RIVIÈRE avec une médaille d'or, Mylene GOULOUMES et Isabelle TISSERANT avec une médaille de bronze chacune après de très belles courses. Un très bon bilan sportif pour le Club qui a battu son record de médailles aux nationaux. La rencontre Interclubs de Marboué le 16 juin 2018 n'avait pas connu une telle affluence depuis des années : plus de 85 nageurs venant des clubs du Centre ont participé à cette compétition qui clôt la saison. Pour cette compétition spéciale **« 80 ans de la piscine »**, des courses par équipe de nageurs de clubs différents ont permis à tous de s'amuser, de se connaître dans une eau un peu fraîche. Chaque club est reparti avec un trophée et des gobelets de Marboué. Une très bonne ambiance toute la journée avec des jeux aquatiques ouverts à tous l'après-midi sous un temps ensoleillé. L'interclub de 2019 aura lieu le 16 juin 2019.

Comme chaque année, le Club a participé à la journée terroir en septembre 2017 en vendant des crêpes. Un très grand succès chaque année puisque toutes les crêpes sont vendues. L'opération a été renouvelée cette année. La Bourse aux jouets/vêtements de décembre 2018, organisée chaque année par le Club rencontre toujours un beau succès. La prochaine est programmée le dimanche 1er décembre 2019. Venez nombreux faire des affaires et soutenir le club de natation de Marboué. Le club de Marboué étant le seul inscrit du département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue, pour toutes les catégories de nageurs (débutants, avenirs et compétiteurs), dans le département du Loiret, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Nous demandons donc aux parents et aux nageurs bénévoles du club de bien vouloir participer au covoiturage des enfants et des adultes.

Le bureau est formé de : Président d'Honneur : René Bercy - Présidente : Sophie Ruault - Secrétaire : Catherine Malloyer - Trésorière : Christelle Maroquin - Membres : Marie-Claude Dubec, Jacky Marceau, Isabelle Tisserant, Carine Vanier

Nous tenons à remercier : • La Mairie de Marboué, le Conseil Départemental pour les subventions accordées • Le Comité UFOLEP Eure-Et-Loir par l'intermédiaire de son délégué départemental Morgan Leray (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation du département) • La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour leur subvention CNDS • L'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-Et-Loir, dans leurs compétitions Interclubs, départementales et régionales. Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres, les entraîneurs et les chronométreurs lors des compétitions officielles sont des bénévoles.

Pour tous renseignements,
Contactez Sophie RUAULT
au 06 11 05 99 14

Exposition d'origamis dans la salle des fêtes lors de la journée terroir

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé différentes manifestations durant l'été. En juin, nous avons souhaité changer notre manifestation de fin de mois en remplaçant notre guinguette par un karaoké géant. Faute d'un nombre suffisant d'inscriptions au repas, nous n'avons pu l'organiser. Nous réfléchissons donc à revenir à une guinguette et musique variété avec restauration sur place pour l'année 2019.

Le 13 juillet s'est déroulé sous une grosse chaleur, en association avec la mairie, avec feu d'artifice, retraite aux flambeaux et bal populaire.

Le premier samedi de septembre, nous avons organisé notre second festi'marboué, avec 3 groupes : Narcose, Soul Band Theory et CO and gbb, trois univers différents, rock, Soul et funk, plus de 200 personnes se sont déplacées pour les écouter et se restaurer sur place. Fin septembre, la journée terroir a vu près de 100 exposants au vide grenier sous une météo clémente. Les flâneurs du dimanche ont pu y voir des artisans locaux, une exposition dans la salle des fêtes et les enfants ont pu profiter des manèges.

Nous sommes déjà en réflexion pour vous proposer des nouveautés en 2019, nous recherchons de nouveaux membres et également des idées. N'hésitez pas à venir visiter notre compte Facebook, Comite des fêtes de Marboue et à nous faire vos propositions.

SAM FOOT Société Amicale de Marboué

La progression de la section football de la Société amicale de Marboué, présidée par Alain Chauveau, ne se dément pas.
Elle se matérialise par des résultats à la hausse et l'arrivée de nouveaux joueurs chez les seniors.

L'équipe 1 coachée par Philippe Provôt sort d'une saison 2017/18 positive (4e) en Départemental 3, avec une seule défaite en onze journées sur la phase retour. Elle ambitionne au moins un aussi bon classement en mai prochain. Le recrutement opéré l'été dernier offre des choix supplémentaires au staff technique, complété par Gérald Montamat et Rodolphe Chedet, en remplacement de Christophe Poirier, ce qui augmente d'autant la concurrence, indispensable pour tirer le groupe vers le haut.

Il se répercute aussi sur l'équipe 2, dirigée par le duo composé de Pascal Ferault et Hedi Mabrouck depuis deux ans. Les réservistes marbouésiens connaissent néanmoins quelques difficultés à trouver la juste récompense de leurs efforts mais le bilan est tout sauf négatif. Les séances d'entraînement du vendredi font, désormais, le plein avec les deux groupes et chacun peut progresser à l'envie. L'apport éventuel de vétérans, en entente avec l'OC Châteaudun et engagés dans un nouveau championnat de 1ère division, est un plus apprécié. Ils apportent leur expérience et leurs qualités techniques, ainsi qu'un bel état d'esprit. Tout cela est de nature à envisager la suite de la saison avec optimisme. De son côté, l'équipe Football passion (ex-loisir), gérée par Sylvain Chauveau, est toujours portée sur le plaisir du jeu avec un effectif suffisamment large pour faire tourner. Les troisième mi-temps donnent bien souvent l'occasion de refaire les matches dans une franche camaraderie.
La SAM vit aussi au travers de ses jeunes, une dizaine évoluant en entente avec les clubs de Logron et d'Arrou, sur un effectif global de plus de 70 licenciés dont un arbitre, Jonathan Chapeau, qui représente, avec brio, les Sang et Or sur les terrains départementaux.

Les dirigeants sont aussi à saluer pour leur investissement sur et en dehors des pelouses, comme lors des lotos et du tournoi de Marboué/L'Echofoot, de plus en plus coté, comme l'atteste la présence de vingt-quatre équipes en juin 2017 pour la deuxième édition.

La municipalité joue aussi un grand rôle dans la réussite du club avec son aide financière et matérielle. Les dirigeants l'en remercient.

Association culturelle de Marboué : 40 Ans d'existence

En 1979, l'association a vu le jour sur proposition de Lucien SEIGNEURET, Maire à cette époque, afin de mettre sous presse et de faire connaître le manuscrit de Monsieur Henri LIZIER, ancien instituteur de la commune. Ce manuscrit relate toute la vie historique de la commune où beaucoup se retrouveront parmi les souvenirs de jeunesse évoqués.

Le 23 mars 1979, 36 personnes motivées prennent la décision de former une association culturelle afin de sensibiliser les habitants de la commune et de ses environs. En un temps record, un bureau fut formé sous la présidence de Lucien SEIGNEURET. Les statuts furent élaborés et ratifiés au journal officiel, le 4 avril 1979. L'Association Culturelle de Marboué est lancée et, depuis cette création, elle connaîtra au fil des années de beaux et larges succès. Aujourd'hui, elle continue son petit bonhomme de chemin avec quelques modifications sur les manifestations initiales, du fait de la demande ainsi que de l'évolution de la population locale. Le théâtre, l'association a opté pour des scénettes afin que tous les volontaires puissent participer car le nombre d'inscrits est en augmentation constante d'année en année. Nos bénévoles se donnent à fond pour distraire le public qui répond très favorablement au spectacle proposé. Globalement en 2018, 250 personnes ont assisté à ces deux soirées théâtrales sur Marboué. Les randonnées pédestres se sont adaptées au mouvement « randonnée gourmande » avec à l'issue de la marche, une collation. Les semi nocturnes remportent un large succès.

L'association participe à la journée du terroir, en vendant ses frites et saucisses, toujours dans une ambiance collégiale.
La soirée à thème a été mise sur pied il y a maintenant 3 ans pour remplacer la journée « rallye vélo » qui malheureusement périclitait par manque de participant. Ces changements permettent aujourd'hui d'assurer la pérennité de l'association et de rassembler un maximum de public. Pour remercier et récompenser tous ces bénévoles motivés, nous avons organisé au printemps une sortie à l'auberge GRAND MAISON AU COCHON GRILLE. Une sortie qui a été très appréciée.
L'association est aujourd'hui constituée d'une équipe dynamique et mélangeant toutes les générations. On retrouve par ailleurs des personnes répondant toujours présents depuis une trentaine d'années aux manifestations telles que Mireille LIARD, Bernard CHAPPRON, Michèle MASSUARD et bien d'autres. Lucien SEIGNEURET serait d'ailleurs très heureux de constater qu'aujourd'hui l'association perdure... rappelons le depuis 40 ans.
Nous en profitons pour présenter nos remerciements à tous les membres du bureau pour leur investissement, mais aussi les personnes extérieures apportant leur aide lors de ces manifestations. Je remercie également la municipalité pour le prêt des salles.

Nos prochaines manifestations à noter :
Représentations théâtrales : vendredi 15 et samedi 16 mars 2019
Randonnée pédestre : dimanche 4 mai 2019
Randonnée pédestre semi-nocturne : samedi 26 octobre 2019
Soirée à thème : samedi 23 novembre 2019

La présidente, Magali LABIA

Après demain 28

« Après Demain », Qu'est-ce que c'est ?
C'est d'abord un collectif qui a vu le jour il y a 3 ans et dont le nom est issu du documentaire « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

Qui sommes-nous ?
Des quidams qui ont pris conscience qu'eux aussi pouvaient agir tout simplement en tant que citoyen, chacun à son niveau, et dans le respect de l'autre.

Ce qui nous motive ?
Comme dans l'histoire du colibri cher à Pierre Rabhi, faire notre part.

Comment ?
> En partageant nos compétences
> En transmettant nos connaissances
> En mutualisant des équipements / lieux
> En développant des actions bénéfiques à l'environnement et au développement durable

Mais plus précisément encore ?
> En organisant des moments de convivialité et d'échanges (réunions, pique-niques, barbecue…),
> En organisant des marchés du gratuit, où chacun peut prendre et donner des objets destinés aux rebuts, des boutures, des semis,
> En organisant des cafés réparation, où chacun peut amener son petit électroménager en panne, et boire un café,
> En permettant à des jardiniers chevronnés ou novices de cultiver gratuitement biologiquement un lopin de terre (jardin partagé),
> En créant et installant des boîtes à livres,
> En créant et installant des nichoirs,
> En récoltant et en distribuant nos graines bio, récoltées par nos soins,
> En organisant des échanges de graines avec d'autres pays,
> En animant des ateliers de partage de compétences, et de connaissances (tailles des arbres, géobiologie, acupressure…)
> En organisant des « cinéchanges » sur les thèmes qui nous sont chers, et à la suite desquels des discussions s'ensuivent avec par exemple le réalisateur autour d'un pot convivial.
> En participant à d'autres initiatives organisées par le tissu associatif local (« dos d'âne », « autrement »…)

Et la suite ?
Elle s'écrit au fur et à mesure des idées proposées par les membres (ou les non-membres), des rencontres avec des personnes qui partagent nos idées et qui nous soutiennent d'une manière ou d'une autre. Elle s'étoffe de la personnalité de chacun… Elle se structure via la création d'une association « AD28 »

Et ce qui ne change pas ?
> Il n'y a aucune sorte d'obligation,
> Chacun apporte ses idées,
> Chacun participe en fonction de sa disponibilité et de ses compétences… L'essentiel étant de ne pas oublier sa bonne humeur

Vous souhaitez vous aussi investir un peu de temps, partager des compétences, ou tout simplement échanger ?
N'hésitez pas à nous rencontrer, lors d'un événement ou d'une réunion.

Pour nous contacter :
apresdemain28@gmail.com
Facebook : Groupe après «demain» dans le sud de l'Eure et Loir
Tél : 06.78.18.41.81
Jean-Marie DEVIMEUX

Le Point info famille (PIF) Départemental

Les Pupilles Enseignement Public d'Eure-et-Loir (PEP 28) ont ouvert, à Châteaudun en 2012, une antenne dunoise d'un Point info famille. Les familles euréliennes peuvent obtenir des informations pour tout ce qui concerne leur quotidien : droit, modes de garde, scolarité, loisirs, logement, budget, difficultés conjugales ou familiales, une conseillère en économie sociale et familiale est là pour être à l'écoute des familles et pour les orienter vers les organismes adéquats.
Cette antenne dunoise est ouverte le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

1 mail Flandres Dunkerque à Châteaudun.
Renseignements au 02 37 45 38 26
ou par mail c.nain.pif28@gmail.com

RGPD Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi informatique et liberté en France, unifie la protection des données et facilitera la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Il est indiqué qu'une donnée à caractère personnel représente toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.
Le non-respect de cette obligation pourra aboutir à des sanctions administratives, financières et/ou pénales du représentant légal de la personne morale, sanctions pouvant être très lourdes.

Notre mairie respecte ce règlement.

Balade à pied *(suite)*

Variante :

- **Vous disposez d'une heure de votre temps :** poursuivez par la rue Léon Provendier (ancien chemin de Châteaudun à Bonneval), laissez à droite la rue du chemin Perré (présomption d'origine Romaine) au bout de laquelle est situé en bord du Loir le gite de « La Place Saint Martin », à l'emplacement d'une partie des anciens moulins de la Place (on en retrouve l'existence en 841 et ils auraient disparu en 1862 avec les travaux du chemin de fer)
  Poursuivant votre chemin, longez l'arrière des équipements et serres de 2 entreprises locales : Del Paysage et Les Plantes du pays Dunois passez sous la ligne du chemin de fer, vous vous situez ici sur le site du champ des cercueils.
  - **Le Champ des cercueils :** La ligne coupe en deux parties inégales à cet endroit le champ des cercueils. Découverts en 1574 et fouillés en 1834, 1864 et 1919, les nombreux sarcophages en pierre tendre semblent pour certains remonter à l'origine Gauloise suivis par des tombes romaines, qui elles-mêmes laisseront la place à celles des conquérants barbares. L'importance de cette nécropole mérovingienne disparue permet de conclure qu'une civilisation assez intense existait, aux premiers siècles de notre ère, dans notre riche vallon des bords du Loir. Continuez sur votre gauche et choisissez de passer sur la gauche ou la droite de la ballastière au gré de votre humeur (lieu où l'on puisa une grande partie des matériaux nécessaires à la construction de la ligne pour le remblai de la plaine de Marboué. De nouvelles extractions de pierres et de sables se réalisèrent à partir de 1937 et jusqu'à la fin des années 70.)
- **Au bout du chemin** rejoignez à gauche la route de Marboué à Saint Christophe et revenez vers le bourg. Passez devant le stade Charles Reille, du nom du maire de la commune de 1935 à 1977.
- **Retrouvez le circuit court** au niveau du nouveau lotissement de la Remise Saint Martin.

Circuit court : Place de l'écu, poursuivez sur la rue du milieu : la rue Saint Martin

- **A la jonction des deux circuits :**
  A l'angle de la rue Saint Martin et de la route de Saint Christophe, face au lotissement paysagé de la Remise Saint Martin (début des aménagements en 2009), sous la butte appelée « Motte à Gaslou », au niveau de la croix, il a été retrouvé les traces du :
  - **Temple de Mars** : Fouillé en 1835 par M. de Boisvillette il était probablement dédié à Mars vu les vocables du lieu « Saint Martin ». Lui succéda l'église Saint-Martin qui fut supprimée et détruite dans le courant du 17ème siècle.
- **Poursuivez vers le centre en suivant la rue de la Gare.** Jetez un oeil au verger du lotissement et arrêtez vous au niveau de :
  - **la Halle** : Celle-ci, construite en 2013 a été réalisée suite à la démolition d'une maison qui réduisait considérablement la visibilité au niveau du carrefour. Un parking a été aménagé dans l'ancien jardin.
- **Prenez à droite et rejoignez l'église Saint Pierre** : Eglise Saint Pierre : au 12ème siècle, elle se bornait presque à la nef actuelle. Elle fut ensuite considérablement augmentée par l'adjonction d'un clocher, au couchant, et de trois croisillons au levant en sorte que son état présent forme une croix latine très régulière. Le clocher a été construit en pierre tendre, nommée tuffeau, provenant des carrières du Croc Marbot à une époque qui se situerait entre le 13ème et le 16ème siècle. Sa première cloche fut fondue en 1641 ainsi qu'en fait foi l'acte de baptême relevé sur les registres de l'état civil. Elle fut refondue en 1803 puis en 1855 et se vit adjoindre une deuxième cloche en 1856. Le clocher (monument le plus remarquable de toute la contrée) a été classé monument historique le 7 mars 1908.

- **Passez l'église, faites une halte reposante dans le tout nouveau Jardin Saint Père :** Jardin Saint père : Ouvert fin 2016 sur l'emplacement de l'ancien jardin de la ferme mitoyenne Saint Père, ce nouveau jardin public est rapidement devenu un agréable endroit de repos et de détente pour les Marbouésiens. Outre un espace de jeux pour les enfants, une parcelle leur a été réservée pour s'initier, dans le cadre des activités périscolaires, au jardinage. Vous pourrez y pique-niquer.

- **Après avoir traversé ce jardin,** à sa sortie sur la gauche, prenez le passage piétons pour entrer en face dans l'allée du verger et rejoindre ainsi les structures municipales :
  - **Allée du Verger** : cette allée, aménagée sur un ancien jardin privé dont les arbres fruitiers ont été conservés, permet de rejoindre à pied et en toute sécurité l'ensemble des services de la commune (Mairie, Ecoles, Crèche, Centre de loisirs, Salle des fêtes, Bibliothèque) ainsi que la rue principale de la commune (Avenue du 15 août 1944, RN 10).
- **Accès par le plateau multisports** (créé en 2008) :
  - **Ecole maternelle** : inaugurée en 1910, l'école des filles, devenue aujourd'hui école maternelle, reçoit 35 à 45 élèves répartis en 2 classes.
  - **Maison Charles Sandré** : ouverte en 2008 après réaménagement d'une ancienne maison presbytérale, transformée ensuite en logements d'instituteurs, ce bâtiment abrite aujourd'hui les services périscolaires et centre de loisirs. Il dispose aussi de salles réservées aux associations locales. Cette maison a été nommée Charles Sandré en 2007 en hommage à ce lieutenant des Forces Françaises Libres, résidant à Marboué, qui fut sauvagement torturé et assassiné à l'âge de 22 ans, en août 1944, à Cormainville par les Allemands.
  - **Multi Accueil « La Nouvelle Vague »** : Ce bâtiment a été aménagé par l'ancienne communauté de communes des Plaines et Vallées Dunoise sur le site initial de l'école des garçons, transformé ensuite en bureau de poste. Il accueil les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Il est aujourd'hui géré par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Puis dirigez vous vers ——> *page 24*

Balade à pied *(suite)*

> **Salle des Fête construite** en 1967, grâce au leg fait à la commune par Joseph Renault, citoyen de Marboué, cette salle avait vocation à être mise à la disposition du club du troisième âge « Joseph Renault » qui se réunit tous les 15 jours le vendredi après-midi. La salle Joseph Renault accueille aujourd'hui les manifestations associatives, scolaires et est louée pour diverses activités. Une deuxième salle lui a été ajoutée entre 1992 et 1994 afin d'accueillir une cuisine et la restauration scolaire. Cette deuxième salle a été baptisée en octobre 2016 salle des frères Louvancour en hommage à Daniel et Roger Louvancour pour leur dévouement associatif et municipal exemplaire. L'ensemble du bâtiment a fait l'objet d'une complète rénovation en plusieurs étapes entre 2012 et 2016.

> **Ecole primaire** : initialement école des garçons, construite en 1884, elle accueille 60 à 70 élèves répartis en 3 classes.

> **Mairie** : édifiée en 1884, en même temps que l'école des garçons, elle a été totalement rénovée et agrandie avec adjonction de 2 ailes en 2000. Ses abords, avec démolition de l'ancienne cantine et suppression de clôture, ont été aménagés entre 1990 et 1995

> **Maison Pottier** : située face à la mairie, elle a été acquise pour héberger les services de la mairie le temps de sa rénovation. Elle accueille maintenant la bibliothèque et des salles associatives. Elle porte le nom de ses premiers propriétaires en remerciement à leurs descendants qui ont accepté de vendre ce bien familial à la collectivité à un prix particulièrement intéressant.

■ **Vous pouvez rejoindre l'Espace Loisirs des Fontaines** en suivant tout droit la rue du Docteur Péan. Sur ce secteur, il était, à époque Romaine, édifiée la Villa Agraria :

> **Villa Agraria** : Le domaine agricole était le complément naturel de l'habitation principale du haut personnage qui avait sa résidence dans la plaine de Mienne (Voir plus loin). Il semble être le centre de l'activité rurale de la région.

Le sol de ce secteur était favorable à la culture, y compris au delà des coteaux, vers le Nord-Ouest, où les lieux-dits Vilsards, Villarmoy, Thuy, Saint Lubin d'Isigny (aujourd'hui disparu) présentent des traces de l'emprise romaine.

Cette villa occupait un vaste emplacement de près de six hectares, enfermé dans une enceinte rectangulaire de 130 m de large et 440 m de longueur qui traverse la route nationale et l'église actuelle. Cela représentait de 600 à 700 m de bâtiment sur 10 m de large.

Cette villa devait comprendre toutes les dépendances de la principale : celliers, remises pour les chars, écuries…

Variante :

Revenu au carrefour de l'avenue Aristide Briand, prenez à droite et après l'avoir traversée, longez l'avenue du 15 août jusqu'à la sortie du village. Pour vous rafraîchir le gosier 2 cafés vous attendent, et pour le rafraîchissement des cheveux, n'hésitez pas à ouvrir la porte de la coiffeuse.

Après les dernières maisons à gauche, empruntez le chemin de la Haie Marty.

> **La haie Marty** : du nom du lieu de l'ancien parcellaire cadastral, cette allée a été aménagée début des années 2000 pour être un espace de transition entre le bâti récent (constructions édifiées entre 1989 et 2001) et le secteur rural. Cet aménagement a été pris en exemple dans les publications du CEREMA, organisme public tourné vers l'appui aux politiques public. La haie est composée de noisetiers, cornouillers, fusains, sureau, seringats, lilas…

■ **Au bout de cette allée,** suivez tout droit la rue de la haie Marty et poursuivez en face par la rue Gallo Romaine dont les constructions datent de la fin des années 70.

■ **Au bout de cette rue,** en suivant tout droit, vous emprunterez, arrivé au fond de l'impasse, l'allée piétonne qui, en la suivant vous ramènera à l'Espace Loisirs des Fontaines. **Sur ce secteur, il était à l'époque Romaine édifiée la Villa Urbana.**

> **Villa Urbana** : Habitation du maître, elle forme un vaste rectangle de 240 m de long et 150 m de large, située sur le site de Mienne, soit essentiellement sous tout le périmètre de la rue Gallo Romaine et des rues adjacentes, Mienne et Joseph Renault. Elle se composait de deux ailes tenant les grands côtés, Nord et Sud, avec un bâtiment principal à l'Ouest et une entrée à l'opposé. Tout autour de la cour régnait un crypto-portique (galerie voûtée destinée à la promenade), large d'environ cinq mètres.

Sous le bâtiment principal a été exhumé le morceau capital de l'œuvre antique, la grande mosaïque de l'Atrium, fouillée en 1834. Elle est entièrement formée de petits fragments inégaux blancs, jaunes, bleu-noirs et rouges. Une large bande l'entoure, vient ensuite un encadrement en grecques et plusieurs autres enrichis de tresses, de claustras, de cornes d'abondance, avec des tortues, des scorpions, des poissons… Un écusson avec des lettres semble être la signature de celui qui a créé cette mosaïque. D'autres mosaïques furent également découvertes.

Bien d'autres vestiges furent aussi retrouvés, fûts de colonne, embase, chapiteaux en marbre, vase gallo-romain à col étroit, morceau de miroir, torse de femme en marbre…

Ces biens auraient été donnés au musée de Chartres, à la Société Dunoise et à la société archéologique de l'Orléanais.

Extrait de la page TOURISME du site de Marboué
où vous pouvez trouver d'autres circuits